

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

39

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 septembre 2013



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme FAVIER - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M.MILLOT) - Mme BLETTERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. BERTHIER) - M.OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

**Membres absents** : M. IZIMER

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

##### Fêtes de fin d'année - Animations place de la Libération - Tarifs d'entrée

Madame Koenders, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La place de la Libération sera, pour les fêtes de cette fin d'année, entièrement consacrée à un univers "glisse".

Un marché de Noël, animé par une grande roue, sera organisé place de la République.

Les animations seront accessibles du samedi 7 décembre 2012 au dimanche 5 janvier 2013.

Il est proposé :

- de fixer le droit d'accès à l'équipement "glace", place de la Libération, à 1€ ;
- d'accorder la gratuité aux groupes dijonnais d'enfants ;
- d'accorder la gratuité sur présentation de tickets gratuits qui auront été mis à la disposition de certains publics par la Ville, ou distribués par les commerçants, dans le cadre de la fédération Shop In Dijon pour la dynamisation du centre-ville.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, dans le cadre des animations qui seront mises en place place de la Libération, pour les fêtes de fin d'année, fixer le tarif d'accès à l'univers "glisse" dans les conditions suivantes :

- tarif normal : 1 € ;
- gratuité pour les groupes dijonnais d'enfants ;
- gratuité sur présentation de tickets gratuits.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**